

Compte-rendu de la réunion du 1^{er} mars 2010

Prochaine réunion le mercredi 9 juin à 20h30 à la salle Le Marché

Cette dernière réunion avant l'été se terminera par un moment festif.
Chacun est invité à apporter une boisson ou un dessert !

Elus et responsables municipaux présents à cette réunion :

Edith Pescheux, adjointe au Maire, élue référente ; Isabelle Daeschner, adjointe au Maire ; Marie-Liesse Duclos, coordinatrice des comités de quartier.

Participants : environ 20 habitants

Secrétaire de séance : Albane Mervelet

Invités : pour le centre socioculturel La Plaine, Yves Sérayet, directeur et Lydia Hutarek, animatrice

La réunion a commencé par un tour de table. Les représentants du centre socioculturel La Plaine venus pour parler de la fête de quartier se sont également présentés.

- **Communication des comptes-rendus**

Pour cette réunion, la distribution des comptes-rendus dans les boîtes aux lettres n'a pas eu lieu par souci d'économie budgétaire, et afin d'éviter le gaspillage. Cependant, certains habitants désirent recevoir individuellement ce compte-rendu, ce qui leur permet d'être tenu au courant régulièrement. Une habitante propose d'afficher les comptes-rendus sur les loges des gardiens car c'est l'endroit le plus regardé par les habitants. Les élus proposent d'essayer les deux solutions simultanément.

- **Patio de Franprix**

Les représentants de la Ville expliquent que suite à une réunion de la copropriété, le nombre de poubelles va être réduit, mais celles-ci resteront dehors car il n'y a pas de local poubelles dans le bâtiment. D'autres problèmes ont été soulevés par les habitants : morceaux de ferraille qui dépassent suite à l'incendie (la peinture est en train d'être refaite sur le mur), trous, manque d'un ou deux arbres pour camoufler le bâtiment comme c'était le cas avant, marches des escaliers abîmées etc. Edith Pescheux explique que cet espace est difficile à gérer car il relève d'une copropriété qui fait appel à un syndic. Toutes les décisions doivent être prises en assemblée générale, avec l'accord de tous les acteurs, qui au préalable doivent avoir intégré les propositions d'amélioration au sein de leurs structures respectives. Quelqu'un propose d'intervenir différemment en faisant appel au service hygiène et sécurité ou aux pompiers, au regard des risques en matière de sécurité.

- **Questions diverses**

- Derrière la Poste, 4 lampes au mur sont allumées 24/24h.
- Que faire des ampoules usagées ? Un habitant indique que la camion Planète passe le 3^{ème} samedi du mois à la Plaine, comme indiqué dans le journal municipal.
- Une rampe est demandée pour l'allée qui descend du bâtiment des Lours à l'école. Les élus expliquent que cette zone sera réaménagée dans le cadre des travaux du groupe scolaire la Plaine. A cette occasion, les abords de l'école (rue François Rude) seront sécurisés.
- Le parking des Lours, bien qu'étant privé, est occupé par des personnes extérieures. Il n'est pas possible de fermer ce parking car les camions qui livrent l'école doivent passer par là. Cependant, un projet d'amélioration est prévu par Cachan Habitat OPH à moyen terme.
- Suite à la demande du comité de quartier, les services ont proposé un programme d'amélioration des jeux pour enfants sur la ville. Ce dossier est suivi de près par le cabinet du Maire.

- **Fête de la Ville**

Pour mieux répondre au souhait des habitants, la fête de la Ville et les fêtes de quartiers auront lieu à des dates différentes.

La fête de la Ville aura lieu sur 3 jours, du 19 au 21 juin, le 21 juin étant consacré à la fête de la musique. Cette fête a été imaginée comme un événement fédérateur pour tous les Cachanais et comportera de nombreuses manifestations : défilé en fanfare, barbecue géant, bal intergénérationnel, activités pour les petits et les grands, feu de la Saint Jean, concerts etc.

Il est proposé aux volontaires de participer à la distribution des tracts aux sorties des RER et des écoles le vendredi 18 juin. Les habitants proposent de distribuer également aux sorties des magasins.

- **Fête du quartier la Plaine**

Celle-ci aura lieu le 5 juin et sera coordonnée par le centre socioculturel, qui était représenté pour recueillir les attentes et propositions du comité de quartier :

- prévoir des bancs provisoires pour s'asseoir
- organiser une navette pour les habitants de Courbet ou des autres quartiers
- imaginer des animations (notamment musicales) pour tous les âges et pour tous les goûts, en faisant venir par exemple un orchestre de qualité
- impliquer à nouveau l'école et les parents d'élèves dans l'organisation
- autres idées : un bal des enfants, un concours de chants, un poney, une table gastronomique du monde...

Les habitants souhaitent que la fête se déroule place Edouard Herriot, avec un feu de la Saint Jean, qui depuis les débuts est une spécificité du quartier.

Le centre socioculturel souhaite associer les habitants du quartier à l'organisation de cette fête. Plusieurs membres du comité de quartier vont participer au comité d'organisation qui va être mis en place prochainement.

Ville de Cachan Comité de quartier La Plaine – La Prairie

Compte-rendu de la réunion du 1^{er} décembre 2009

Elus et responsables municipaux présents à cette réunion :

Mme Edith Pescheux, adjointe au Maire, élue référente ; Mme Isabelle Daeschner, adjointe au Maire ; Mme Marie-Liesse Duclos, responsable du développement social et urbain, et coordinatrice des comités de quartier.

Participants : environ 25 habitants

Animatrice de séance : Saliha Berzane ; Secrétaire de séance : Albane Mervelet

La réunion a commencé par un tour de table.

Point sur l'avancement des groupes de réflexion

- Aménagement de la rue Marc Sangnier

La traversée est dangereuse. Les habitants souhaiteraient que des ralentisseurs soient posés, mais cela peut poser problème pour le passage des bus. Le stationnement pourrait être réparti de part et d'autre afin de créer des chicanes et de ralentir la vitesse, comme à Chevilly-la-Rue ou à Gentilly, par exemple. Cet aménagement relève de la communauté d'agglomération, en concertation avec la Ville et la RATP.

- Aménagement de la place Edouard Herriot

Les habitants souhaiteraient réaménager cette place pour éviter les nuisances (quads, motos etc.) et la rendre plus vivante : améliorer l'éclairage, la disposition des bancs, revoir le terrain de boules qui est inutilisé etc. Certains habitants proposent qu'on installe des jeux pour enfants, mais d'autres estiment que ce lieu doit rester un lieu permettant les rencontres et les manifestations (fête du quartier par exemple).

- Assistantes maternelles

Les besoins de local pour les poussettes concernent le 32 et le 45 avenue de Lattre de Tassigny. Les coordonnées de la Directrice de l'OPH ont été transmises à la coordinatrice du groupe pour organiser une rencontre.

- Propreté

Comment sensibiliser les habitants au civisme ? Il est proposé de renouveler l'affichage de la charte du bon voisinage régulièrement, en ciblant un thème particulier à chaque fois. Par ailleurs, les nuisances liées aux pigeons ont été évoquées, en regrettant que certains habitants continuent à les nourrir.

Réponses de la Ville aux questions des précédentes réunions :

Certaines réponses ont été transmises par l'OPH.

- Jeux pour enfants : beaucoup d'entre eux appartiennent à l'OPH ou à la SAIEM. Ceux-ci nous ont informé qu'un devis a été sollicité pour changer le sable des emplacements ensablés. Par ailleurs, la Ville engage une réflexion pour

développer de nouveaux espaces de jeux à Cachan. Jusqu'à maintenant, la priorité était la remise aux normes des jeux existants.

- Patio de Franprix : cet espace est une copropriété réunissant les commerçants, la Ville et la SAIEM. Une réunion est prévue prochainement pour envisager des améliorations, mais celles-ci sont coûteuses. Les habitants demandent une rampe entre ce patio et l'allée Pierre de Montreuil.
- Réfection des trottoirs allée Ronsard : elle relève de la SAIEM qui étudiera cette possibilité dans son plan pluriannuel voté au 1^{er} semestre 2010. Cet aménagement doit aussi prendre en compte le projet de promenade inter-quartiers.
- Paraboles : elles ne sont pas autorisées par l'OPH et la SAIEM mais il est difficile d'intervenir s'il n'y a pas atteinte à la façade.
- Parking Belgrand : l'aménagement commencera au 1^{er} semestre 2010.
- Rue des Saussaies, avenue de Lattre de Tassigny et rue Léon Blum : les trottoirs sont endommagés par les racines d'arbres. Réponse de la Ville : ces voies dépendent du Conseil Général du Val-de-Marne
- Ecole la Plaine : aux heures d'entrées et sorties d'école, les voitures stationnent de manière anarchique. Elles gênent la circulation de la rue François Rude et l'accès au parking. Réponse : les accès de l'école la Plaine seront revus suite aux travaux sur le groupe scolaire qui commenceront à partir de 2010, après concertation avec les habitants.

Questions diverses

- Cinéma la Pléiade : un habitant propose de réduire le prix des places pour les séances de l'après-midi à 4€ au lieu de 7€ afin de mieux remplir les salles et d'attirer les retraités, entre autres.
- Chiens : une habitante du 6 allée des Lours qui a 3 chiens a assuré aux participants que ceux-ci étaient toujours tenus en laisse ; par contre d'autres locataires du même immeuble ont aussi des chiens. Au 2 allée des Lours, une famille a 7 chiens qui font leurs besoins devant l'immeuble.
- Le petit parc du carrefour des Poulets manque d'entretien.
- Les poubelles de Franprix sont toujours laissées dehors. Le même problème se pose rue François Villon, où un local va être aménagé début 2010.
- Les plantations au pied du 11 rue François Rude et du 2 rue des Lours sont délaissées. Qui a la charge de l'entretien ? Sur 23 arbustes, 6 ou 7 sont déjà morts.
- Dalle du marché : les bacs d'arbustes pourraient être déplacés afin d'empêcher que les skaters ne glissent sur les bancs en les abîmant.
- 14 rue Marc Sangnier : les habitants demandent que la statue qui est toujours par terre soit remise en état et replacée sur son socle.

Prochaine réunion : le lundi 1^{er} mars à 20h30, salle Le Marché

Ville de Cachan Comité de quartier La Plaine – La Prairie

Compte-rendu de la réunion du 28 septembre 2009

Elus et responsables municipaux présents à cette réunion :

Mme Edith Pescheux, adjointe au Maire, élue référente ; Mme Isabelle Daeschner, adjointe au Maire ; Mlle Marie-Liesse Duclos, responsable du développement social et urbain, et coordinatrice des comités de quartier.

Participants : environ 40 habitants

Président de séance : Hugo Leclerc ; Secrétaire de séance : Amanatoullah Ould Ahmed Ould Elkharrachi.

Communication :

Les affiches étaient bien visibles dans les halls d'immeubles de l'OPH et de la SAIEM. Cependant, les habitants regrettent que les immeubles non OPH n'aient pas eu d'affichage.

Madame Pescheux, et certains participants ont signalé à juste titre que cette réunion était annoncée dans le journal de Cachan et sur le site Internet de la Ville. Il a été proposé :

- De distribuer des affiches par des habitants volontaires. La Ville les mettra à disposition dans des endroits appropriés : Mairie, centre socioculturel, etc.
- D'annoncer la réunion sur le site Internet de la Ville dans la partie « agenda » et sur la page d'accueil.
- De mener des actions de communication de proximité par les participants.

Il est rappelé que les problèmes concernant des immeubles en particulier ne sont pas traités au sein des réunions du comité de quartier mais sont transmis aux bailleurs concernés qui apporteront des réponses.

Vie du quartier :

Les points suivants ont été soulevés par des participants :

- L'absence de plans de ville. Réponse des élus : *l'ancien plan n'étant plus valable, un nouveau plan est en cours de réalisation.*
- Manque de formation pour les défibrillateurs. Rép. : *il y a des formations partout où ces équipements ont été installés.* Proposition : inviter la Croix Rouge pour une démonstration lors d'un événement, comme la fête du quartier.
- Un meilleur entretien des espaces verts de Cachan.
- L'importance de bien fermer les portes des caves, et les portes qui les cloisonnent.

Les Commissions de travail :

Les participants se sont partagés en 4 commissions pour faire des propositions sur chacun des quatre thèmes retenus comme prioritaires lors de la précédente réunion.

Propreté et salubrité

Les membres de cette commission ont mis l'accent sur les problèmes suivants : Problèmes des pigeons, de poubelles dans la rue de Lattre de Tassigny, des encombrants, des trottoirs. Les services de la Ville réfléchissent à une autre méthode pour éloigner les pigeons. Pour les autres points, la Ville prendra contact avec les organismes et services concernés.

Sécurité et aménagement de la rue Marc Sangnier

(Coordinateur : Hugo Leclerc) Problèmes et propositions :

- Vitesse excessive des voitures, et des motos : améliorer la visibilité et mettre des obstacles.
- Présence de quads roulant très vite et engendrant beaucoup de bruit. Rép. : *la Police nationale a besoin de connaître les lieux de stationnement de ces véhicules pour intervenir.*
- Place Edouard Herriot : manque d'arbres, pas d'animation sur la place, manque de jeux pour les enfants. Rép : *la place a été réaménagée il y a peu de temps et il est difficile, pour des raisons d'équité entre quartiers, de faire un nouvel aménagement dans un futur proche, mais des aménagements légers (comme des bacs à fleurs) peuvent être envisagés.*

Animation (Coordinateur : Loïc Le Hen) La commission a proposé de profiter de la prochaine fête du quartier pour faire des animations. La commission prendra contact avec les associations présentes dans le quartier, avec le centre socioculturel, avec les parents d'élèves et avec l'école. L'objectif est d'impliquer les habitants à travers ces structures dans l'organisation d'animations lors de cette fête.

Commission des assistantes maternelles (Coord. : Saliha Berzane)

Les membres de cette commission ont soulevé un certain nombre de difficultés que rencontrent les assistantes maternelles :

- Les aires de jeux : manque de jeux ou jeux trop anciens
- Impossibilité de laisser les poussettes dans les halls d'immeubles. Rép. : *cette interdiction est faite pour des raisons de sécurité. Le problème sera étudié au cas par cas en fonction de la configuration des halls.*
- La présence de gros chiens au 6 allée des Lours, dans un appartement.

- Panne d'ascenseur au 44 rue Belgrand. Deux habitants sont dialysés et donc sortent souvent.
- Présence de rats au 44 rue Belgrand. Rép. : *problème en cours de résolution*.
- La montée qui relie l'école et l'allée des Lours est très dangereuse en cas de neige ou verglas. Demande d'une rampe.
- Les assistantes maternelles du quartier son mentionnées en dernier sur la liste diffusée par la Ville, et se sentent pénalisées. Les parents ont tendance à contacter d'abord les personnes en tête de liste. Proposition : rédiger la liste des assistantes maternelles par ordre alphabétique.

Prochaine réunion : mardi 1^{er} décembre à 20h30, salle Le Marché

Compte-rendu de la réunion du lundi 14 juin 2009

Etaient présents une trentaine d'habitants.

Isabelle Daeschner (adjointe au maire), a présenté Marie-Liesse DUCLOS, qui sera chargée de la politique de la ville et de la coordination des comités de quartier, ainsi que les deux élues référentes qui accompagnent le comité de quartier : Edith Pescheux et Najia Patti.

La réunion du jour a été animée par Saliha Berzane et le secrétariat a été assuré par Nadia Tabakian.

Edith Pescheux a lu le compte-rendu de la réunion précédente. La municipalité étudie les projets proposés.

Edith Pescheux rappelle que le comité de quartier est le lieu pour parler des problèmes du quartier et en cas de problèmes concernant l'intérieur des immeubles, il faut s'adresser, selon les cas, au bailleur, au syndic.

S'il s'agit de problèmes de nuisances ou de bruits sur des espaces privés ou publics, il faut les signaler à la Maison de la Prévention et de la Médiation, 37 rue Guichard.

I - Doléances, propositions et décisions

Les habitants constatent :

- une communication insuffisante pour inviter les habitants à la réunion. Il est donc proposé d'apposer des affiches en bas des immeubles par les gardiens afin d'aviser les habitants de la prochaine réunion et de lancer des invitations par le bouche à oreille.

Les habitants proposent :

- d'inviter des responsables de services publics et d'associations.
- de demander l'implication des écoles, de l'association de parents d'élèves et des assistantes maternelles pour la fête de fin d'année.

Les habitants décident la création de 4 commissions :

- salubrité, propreté
- animation (responsable : Loïc Le Hen 01 45 47 70 03)
- sécurité et aménagement de la rue Marc Sangnier (responsable Hugo Leclerc). Pour participer, téléphonez au 06 63 30 34 21

- assistantes maternelles (responsable : Saliha Berzane. Tél 06 07 70 73 12 / 01 46 65 40 34)

Les coordonnées des autres responsables seront données à la prochaine réunion.

II - Demandes pratiques, divers

- installation d'abris avec bancs aux arrêts de bus 187-184 et navettes ;
- réfection des trottoirs (urgence allée Ronsard) ;
- dégagement des voitures abandonnées sur le parking Belgrand ;
- étude des problèmes de sécurité rue Marc Sangnier et rue François Rude : la circulation y est dangereuse. Isabelle Daeschner informe les habitants qu'un pédibus est en expérimentation pour mener les enfants à l'école Carnot et que cela pourrait être étendu aux autres écoles ;
- étude du problème de nuisances aux environs de la dalle occasionnées par des jeux et du football : il est suggéré par des habitants à ce sujet de dynamiser ce lieu ainsi que les centres commerciaux place de la Poste, place Edouard Herriot (plusieurs magasins sont fermés depuis longtemps).

Un habitant encourage les Cachanais à s'approprier eux-mêmes les espaces en pratiquant leurs activités (lui-même est joueur de biniou et joue parfois de son instrument sur la place Edouard Herriot).

- Conversation animée suite à la fête de fin d'année sur le dévouement des bénévoles, d'où création de la commission animation avec projets de rencontres conviviales autour de repas.
- Il a été noté l'absence de la jeunesse à la réunion.
- Avant de clore la réunion, Edith Pescheux a présenté par projection, le projet d'implantation d'une "Pépinière d'entreprises" à la Prairie à côté de Carrefour market.

Prochaine réunion : lundi 28 septembre à 20h30 au réfectoire de l'école de la Plaine

Compte-rendu de la réunion du lundi 4 mai 2009

La réunion s'est déroulée en trois parties :

- Présentation des comités de quartier, de leur rôle et discussion
- Attentes des habitants sur le quartier : sujets à améliorer
- Organisation du comité de quartier et date de la prochaine réunion

I - Présentation des comités de quartier, de leur rôle et discussion

Isabelle Daeschner, Maire adjointe chargée des comités de quartier, présente la réflexion menée par l'équipe municipale, désireuse de relancer ces instances participatives après avoir tiré tous les enseignements de l'expérience des précédents comités qui se sont essouffés et dont un seul a subsisté, celui du Coteau.

Ce sont les habitants qui doivent animer les comités de quartier pour favoriser l'émergence des projets et créer des liens entre voisins.

Plusieurs habitants déplorent une communication très insuffisante pour inviter à cette réunion de redémarrage du comité de quartier : une campagne d'affichage bien plus importante aurait été souhaitée (3 lieux seulement d'affichage repérés et des affiches trop petites) ainsi qu'un fléchage du lieu de réunion, connu seulement des habitués.

Certains habitants restent dubitatifs sur le rôle d'un comité de quartier compte-tenu de l'expérience précédente : les élus répondront-ils aux questions posées, les habitants pourront-ils vraiment favoriser l'émergence de nouveaux projets ?

Isabelle Daeschner répond positivement à ces 2 questions, tout en étant bien consciente que l'apprentissage de la démocratie participative et de la citoyenneté est un exercice difficile qui demande du temps, mais elle a la conviction qu'avec une forte volonté de tous, ce pari sera réussi.

II - Attentes des habitants sur le quartier : sujets à améliorer

- Problèmes de sécurité rue Marc Sangnier : plusieurs personnes mentionnent la vitesse excessive des voitures et des bus. Les piétons ont par ailleurs un temps insuffisant pour franchir les passages piétons aux feux. Difficultés de sortie des voitures de l'allée Ronsard.
- L'aménagement de la place Edouard Herriot pourrait être amélioré : espace central trop grand sans verdure, jeu de boules inutilisé qui pourrait être supprimé. Par ailleurs, des voitures montent sur le terre-plein et font des rodéos nocturnes ou le dimanche, ce qui constitue une véritable nuisance.
- L'espace commercial près de La Poste est en mauvais état et une réfection du sol, plein de trous, serait nécessaire. L'installation de bacs à fleurs devant la tour Marc Sangnier pourrait embellir le quartier.

- Une revitalisation des commerces de proximité du quartier serait nécessaire car ils répondent à un vrai besoin pour la population : cela est vrai pour ceux de Marc Sangnier, mais encore plus pour ceux de la place Edouard Herriot et de la Prairie.
- Il n'y a pas de locaux pour ranger les poussettes des assistantes maternelles qui habitent av. de Lattre de Tassigny et av de la Division Leclerc et les gardiennes leur interdisent de laisser les poussettes dans les halls : c'est difficile pour l'exercice de leur métier.
- Les jeux pour enfants de l'avenue de la division Leclerc sont sales et il faudrait changer le sable.
- Une sensibilisation sur la propreté doit être menée... Cela passe nécessairement par un changement de comportement et un meilleur respect de l'environnement. Un meilleur encadrement des gardiens serait peut-être aussi nécessaire.

Edith Pescheux indique que certains sujets évoqués peuvent s'inscrire dans des projets municipaux actuellement à l'étude : ils pourront être présentés au comité de quartier dans les prochains mois. Quelques exemples :

- Il est prévu de poursuivre la démarche « Quartiers SUD » en réalisant une promenade piétons inter-quartiers (de la place Edouard Herriot jusqu'à la rue de la Citadelle en passant par l'Allée Ronsard). Pour enrichir ce projet, il serait intéressant que les habitants recensent tous les problèmes cités rue Marc Sangnier et alentours.

- Un projet de revitalisation des différentes zones commerciales est prévu. Une étude est en cours dont les conclusions seront bientôt connues. Celles-ci pourraient faire l'objet d'un débat au sein du comité de quartier.

- Assurer une propreté du quartier est aujourd'hui un véritable défi : cela va faire l'objet d'un travail, dès septembre, de la commission cadre de vie qui réunit des représentants des associations de locataires et des copropriétés de toute la ville, mais cela pourrait être aussi un sujet pris en compte par chaque comité de quartier.

- Certains problèmes relèvent plus de la responsabilité de l'OPH ou de la SAIEM : ceux-ci seront transmis.

III - Organisation et prochain rendez-vous

Après discussion, il est décidé de créer 3 commissions qui pourront se mettre en place avant la prochaine réunion :

- Une commission sur « la rue Marc Sangnier et alentours ». Interlocuteur : Hugo Leclerc.
- Une commission « assistantes maternelles ».
- Une commission « propreté ». Interlocuteur : Lilas Sabet.

Prochaine réunion : lundi 15 juin à 20h30 au réfectoire de l'école élémentaire de La Plaine